28 SEPTEMBRE 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2023/09-03 – ALLOCATION D'UN FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'ÉDUCATION EN FAVEUR DE L'AFGHANISTAN

Le Conseil d'administration :

1. Prenant note de l'évaluation par le Secrétariat du programme de financement figurant à l'annexe 2 du document BOD/AV/2023/09 DOC 03 et de la requête de financement visée à l'annexe 3 ;
2. Approuve l'allocation d'un financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation d'un montant de 59,5 millions de dollars, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, tel que décrit dans la requête reproduite à l'annexe 3 et résumée au tableau 1, sous réserve :
 a. de la disponibilité des fonds,
 b. de la décision du Conseil BOD/2012/11-04 sur l'engagement de fonds fiduciaires par tranches annuelles.
3. L'engagement de fonds au-delà de la première année est subordonné à l'inclusion de sections portant spécifiquement sur le respect des sanctions internationales, la protection contre l'exploitation sexuelle et le harcèlement (SEAH) et la prise en compte des griefs dans le rapport annuel de mise en œuvre qui est examiné avec les partenaires de développement. Le rapport de mise en œuvre et le procès-verbal de sa mise à jour informelle, avec l'endossement des partenaires techniques et financiers (PTF), doivent être soumis au Secrétariat du GPE avant que les fonds soient débloqués. Après chaque remise de rapport, le Secrétariat détermine si le rapport est adéquat aux fins d'autoriser l'administrateur fiduciaire à engager et transférer les fonds liés aux activités de l'année suivante.

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en USD		
a.	Allocation d'un financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation	125 000 000[1]
b.	Réaffectation demandée	59 500 000
c.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	**59 500 000**
d.	Agent partenaire	UNICEF

[1] En avril 2022, la Banque mondiale, en tant qu'agent partenaire, a clôturé le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation en faveur de l'Afghanistan d'un montant de 125 millions de dollars, avant de restituer 119 751 449,95 dollars au GPE. En août 2022, la Directrice générale du GPE a approuvé l'allocation à l'Afghanistan d'une enveloppe de 10 millions de dollars prélevée sur ce montant afin de cofinancer l'achèvement du projet de 38 millions de manuels scolaires, avec l'UNICEF comme agent partenaire. Le solde du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation en faveur de l'Afghanistan s'élève à 109 751 449,95 dollars.

e.	Commission de l'agent partenaire % - montant	7 % - 4 165 000
f.	Durée	2 ans
g.	Date de démarrage prévue	01/10/2023
h.	Source de financement	Fonds du GPE